



COMMUNIQUÉ

DE PRESSE

Sapeurs-Pompiers

Jeudi 09 février 2023

Réunion des Présidents et directeurs des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Région Centre Val de Loire et de la Nièvre

Mercredi 8 février 2023, les Présidents et directeurs départementaux de SDIS de la Région Centre Val-de-Loire et de la Nièvre se sont réunis à Châteauroux au Château Raoul dans le cadre de leurs rencontres périodiques afin d'échanger sur des sujets d'actualité. Plusieurs thèmes ont été abordés :

- Le groupement des achats dans le cadre des pactes capacitaires
- Collaboration inter SDIS
- Surveillance vidéo de la forêt solognote

Un groupement de commande entre les SDIS de la région Centre Val de Loire :

Suite aux annonces du Président de la république, 150 millions d'euros sont prévus afin de renforcer les moyens matériels et d'apporter une réponse optimale à la lutte contre les feux de végétation.

Dans ce cadre, les Présidents d'établissements publics réalisent des achats groupés de moyens spécialisés feu de forêt/feu d'espace naturel afin d'apporter une réponse opérationnelle en collaboration avec les SDIS limitrophes.

Dans les faits, pour le SDIS 45, cela représente le renouvellement de 2 engins par an, pendant trois ans. Soit 6 nouveaux engins d'ici à 2025. Le SDIS du Loiret a sollicité l'état pour le subventionnement de ces achats.

Collaborer pour préparer la saison estivale

Chaque année, les SDIS du Loiret, du Loir et Cher et du Cher se préparent ensemble lors d'un exercice commun organisé sur la forêt solognote afin de préparer la saison feu de forêt/feu d'espace naturel. Au regard du réchauffement climatique et de son impact sur la région, le département du Loiret et les forêts ; les SDIS s'engagent dans une politique visant à augmenter de nombre de leurs personnels qualifiés pour lutter contre les feux de forêt. Les services d'incendie du Loiret, s'engagent notamment à augmenter leurs effectifs spécialisés d'un tiers.

Une forêt sous surveillance accrue

La forêt solognote est un massif de 350 000 hectares, dont 89 000 hectares sur le département du Loiret, qui va faire l'objet d'une étude conjointe entre les trois territoires (45/41/18), visant à rechercher une solution technique de surveillance et de détection précoce des départs de feu. Le soutien de l'état pour le financement de ces études d'acquisition de solutions techniques intervient dans le cadre des fonds verts*.

Fonds verts : ces subventions étatiques proposent un soutien financier supplémentaire aux politiques et actions de prévention que mènent les collectivités territoriales et leurs établissements publics dans le domaine de la prévention des incendies de forêts et de végétation, notamment.

CONTACT PRESSE

Constance Guery

constance.guery@sdis45.fr

07 04 91 76 66